



JOUONS COLLECTIF

ensemble, imaginons l'avenir
du sport en Essonne

LES ACTES

CONFÉRENCES DU SPORT





SOMMAIRE

- p3 Éditos**
- p4 Les ateliers participatifs**
- p5 Deux ateliers en intelligence collective**
- p6 La synthèse des ateliers :**
La vision des participants exprimée lors des ateliers
- p10 La synthèse des ateliers :**
Le sport de demain en Essonne
- p12 La plénière du 15 octobre 2016**
- p13 Identité des participants**
- p14 Les grands témoins et les projets structurants en Essonne**
- p16 Votes interactifs en plénière sur 16 propositions d'action**
- p18 L'Essonne et les Jeux olympiques et Paralympiques**
- p19 Prospective : transformons l'essai**
François Durovray,
Président du Conseil départemental de l'Essonne
Sophie Rigault,
Vice-présidente déléguée à la jeunesse, aux sports
et à la vie associative
Rolland Besson,
Président du Comité départemental olympique et sportif
- p20 Remerciements**

Le développement du sport, un enjeu territorial

Avec plus de 300 000 licenciés (dont 57 % ont moins de 25 ans), 650 000 pratiquants, 2 680 associations sportives, de nombreux sites et espaces sportifs, dont deux îles de loisirs, le sport est incontournable dans notre département.

Convaincu des bienfaits du sport sur la santé, la cohésion sociale et l'épanouissement personnel des Essonnais, le Conseil départemental souhaite donner une nouvelle impulsion au sport en Essonne. Nous avons souhaité mettre en œuvre une méthode d'intelligence collective avec l'ensemble des acteurs et pas uniquement le mouvement sportif.

Cette démarche se voulait avant tout pragmatique. Le but était de fixer des priorités et des actions à court, moyen et long terme qui pourront être intégrées dans la future politique sportive qui sera proposée prochainement à notre Assemblée départementale.

À cet effet, nous avons organisé trois conférences participatives au printemps et à l'été dernier (15 juin à Chamarande, 17 juin à Vigneux-sur-Seine, 28 juin aux Ulis).

En 164 propositions, ces ateliers ont permis d'exprimer de nombreuses attentes, d'échanger des constats et des rêves ambitieux. Avec ces Actes, nous voulons vous les faire partager.



Sophie Rigault

Vice-présidente du Conseil départemental de l'Essonne déléguée à la jeunesse, aux sports et à la vie associative

François Durovray

Président du Département de l'Essonne

Initiées par le Conseil départemental, les "Conférences du sport en Essonne" auront en 2016 incontestablement marqué la vie du Département.

Les actes qui s'en suivent traduisent l'intérêt de tous les acteurs du sport parmi lesquels les représentants des différents comités sportifs départementaux ont apporté une contribution très importante.

Au-delà des thèmes principaux traitant des rapports sport, économie et société et sport-santé, le mouvement sportif essonnien reste disponible pour d'autres contributions. Il s'engagera dans toutes rencontres favorisant les échanges citoyens et les coopérations au service de toute la population.

La pratique sportive fédérale reste un espace précieux de préservation de la culture, de l'éducation pour tous et de l'émancipation humaine...

Les "Conférences du sport en Essonne" auront aussi incité à la poursuite de tels moments d'échanges et de construction du vivre ensemble !



Rolland Besson

Président du Comité Départemental Olympique et Sportif de l'Essonne

Les ateliers participatifs

Les 15 juin à Chamarande, 17 juin à Vigneux-sur-Seine et 28 juin aux Ulis

Plus de 200 personnes issues de 50 communes du territoire ont participé aux ateliers participatifs : des associations sportives, des comités sportifs départementaux, des médecins du sport, des élus aux sports, des entrepreneurs, des sportifs de haut niveau, des acteurs du handicap et médicaux sociaux...

- Des échanges en petits groupes pour faire émerger un futur désiré dans un environnement convivial et propice à la conversation.
- Deux questions rythmées par le gong à traiter en collectif.
- Un changement de groupe à l'issue de chaque question pour favoriser le mouvement, la mixité et le brassage des idées.
- Une méthode d'intelligence collective inspirée du "café à la française".



Madame Nicole Poinot, Adjointe au maire de Vigneux-sur-Seine déléguée à la vie associative, Monsieur Serge Poinot, Maire de Vigneux-sur-Seine, Monsieur François Durovray, Président du Conseil départemental de l'Essonne et Madame Sophie Rigault, Vice-présidente du Conseil départemental de l'Essonne déléguée à la jeunesse, aux sports et à la vie associative



Madame Sophie Rigault, et Madame Françoise Marhuenda, Maire des Ulis, Vice-présidente du Conseil départemental de l'Essonne déléguée en charge des familles, de la solidarité et de la santé



Des facilitateurs pour encourager l'expression de chacun



Des rapporteurs qui étaient la mémoire des idées du groupe



Des pensées qui s'additionnent, une écoute active

Deux ateliers en intelligence collective

- ❖ Pour faire une cartographie des pratiques sportives existantes en Essonne.

- ❖ Construire ensemble une vision partagée de l'Essonne sportive.

- ❖ Déterminer des objectifs et des actions avec les acteurs du sport et les citoyens du territoire.

ATELIER 1



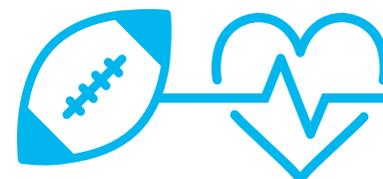
SPORT ET ÉCONOMIE

Crowdfunding (campagne de financement participatif), développement du sport dans l'entreprise, mutualisation des ressources, mécénat, sponsoring ...

Comment renforcer les synergies entre le sport et l'économie sur le territoire essonnien ?

-► Quelles visions avons-nous de la place de l'économie dans le développement des pratiques sportives aujourd'hui et demain sur notre territoire ?
-► Quels sont les défis à relever et les opportunités à saisir pour parvenir à une meilleure synergie entre le sport et l'économie ? L'entreprise ?
-► Quelles actions entreprendre ensemble ?

ATELIER 2



SPORT, SANTÉ ET SOCIÉTÉ

Cohésion sociale, offre adaptée, bénévolat, vie associative, prévention

Comment développer la place du sport, des activités physiques et sportives et de l'éducation physique et sportive dans notre société et renforcer sa contribution à la santé des Essonnien(ne)s ?

-► Quelles visions avons-nous du rôle social, éducatif et préventif des pratiques sportives aujourd'hui et demain sur notre territoire ?
-► Quels sont les défis à relever et les opportunités à saisir pour contribuer à l'épanouissement des Essonnien(ne)s grâce aux pratiques sportives ?
-► Quelles actions entreprendre ensemble ?

La synthèse des ateliers

La vision des participants exprimée lors des ateliers

LE SPORT... UN MODÈLE ESSONNIEN RICHE EN ATOUTS ET OPPORTUNITÉS

L'Essonne dispose de nombreux espaces naturels, des sites de pleine nature accessibles, plus de 2 000 km de chemins de randonnées, mais aussi des réserves foncières importantes pour l'accueil de nouvelles installations sportives.

Aussi, l'Essonne est une terre de sports avec un taux de pratiquants bien plus élevé que le taux national et de nombreux sportifs de haut niveau. Le tissu associatif est très développé et dynamique, il propose une grande diversité

de disciplines et une offre riche dans le domaine du sport pour tous (handisport, sport adapté). Globalement, l'activité physique et sportive libre tient une place plus importante que le sport fédéral en raison d'une tendance au développement des pratiques individuelles volontaires ainsi que l'émergence des salles de sport dans le secteur marchand.

Au vu du nombre de licenciés, le sport scolaire se place au 1^{er} rang des disciplines sportives en Essonne. De plus, il existe un réseau de

médecins du sport actif sur le territoire ainsi qu'un vivier d'éducateurs diplômés.

L'Essonne dispose également d'infrastructures et d'équipements structurants, qui facilitent notamment l'accueil des compétitions nationales et internationales. Le stade Robert Bobin, les deux Îles de loisirs (Draveil et Étampes), le Centre national de rugby de Marcoussis, de nombreux gymnases, deux structures pour les personnes handicapées, la Maison départementale des comités sportifs

ont été cités. La présence de structures éducatives et universitaires comme les deux universités sciences et techniques des activités physiques et sportives d'Évry et d'Orsay a été mentionnée ainsi que les pôles de médecine et de recherche (Genopole, AFM, centres hospitaliers...). L'importance du secteur économique avec des entreprises internationales et de nombreux sièges sociaux en Essonne représente également une opportunité pour le développement du sport.



LE SPORT... UN VECTEUR DE SANTÉ ET DE COHÉSION SOCIALE MALGRÉ DES INÉGALITÉS

Le rôle préventif joué par le sport a été fortement réaffirmé. Des structures ont été mises en valeur comme le Pôle départemental de la médecine du sport (PDMS) ou encore des initiatives intéressantes telles que le forum "santé / bien être" dans les collèges du Val d'Yerres, le salon du bien-être à Vigneux-sur-Seine et Yerres, la journée "sport pour tous" organisée par 15 comités sportifs départementaux pour les personnes à mobilité réduite, le "réseau Rondes" qui met en place des activités pour les personnes souffrant d'obésité ou encore le dispositif "Coach Athlète Santé" à Massy.

Le réseau de l'union sportive de l'éducation physique est très développé et permet d'assurer le suivi médical des enfants du primaire bien que le manque de médecine scolaire ait été déploré. Plus globalement, le suivi médical pour tous est considéré comme peu assuré et les formations des bénévoles en matière de santé et handicap sont jugées insuffisantes.

Pour la plupart des participants, le sport est considéré comme un vecteur d'égalité et de lien social. Il représente une ressource pour œuvrer en termes de solidarité et de cohésion sociale (quartiers prioritaires de la politique de la ville) grâce aux valeurs qu'il véhicule comme le respect, l'écoute, l'éthique, le goût de l'effort et l'esprit d'équipe. Il est aussi considéré comme une richesse en termes d'action intergénérationnelle. Si l'accessibilité des clubs au plus grand nombre est assurée, la pratique du sport est confrontée à des

inégalités sociales liées aux ressources, au statut social, aux handicaps et aux transports avec par conséquent des publics qui restent en marge. L'accès des femmes au sport en général et en particulier les jeunes filles (8 jeunes filles sur 10 ne pratiquent pas en dehors du sport au collège) a été pointé comme un véritable problème de société. Le sport en Essonne est aussi marqué par de fortes disparités territoriales entre le nord et le sud en termes d'infrastructures et d'équipements, de diversité d'activités proposées et de publics visés. Si le maillage important de sport adapté a été mentionné, son inégalité notamment au sud du département a été soulignée.



LE SPORT... UNE COMPÉTENCE PARTAGÉE DEVENUE COMPLEXE ET TROP PEU LISIBLE POUR LES ACTEURS DU SPORT

Le sport recouvre de nombreuses dimensions d'intérêt général susceptibles d'engager l'action des pouvoirs publics. Son mode d'organisation et les conditions de financement sont ainsi caractérisés par la place importante de l'État et des collectivités territoriales aux côtés des fédérations sportives, des comités sportifs et des clubs.

Avant tout, l'État et les fédérations sportives assurent le développement du sport de haut niveau avec le concours des collectivités territoriales. Ces dernières interviennent également dans le domaine du sport de masse. Dans ce contexte, l'intervention des

collectivités locales en matière sportive n'est pas uniforme. Chacune d'elles est libre de s'investir dans ce domaine en fonction des choix politiques.

À ce sujet, la pensée dominante qui ressort des échanges est celle d'un équilibre délicat, voire d'un réel dilemme pour les pouvoirs publics dans leur choix d'intervention entre le sport d'élite et le sport de masse. La vision exprimée est celle d'un sport d'élite (ou professionnel) à caractère économique générant des rémunérations et des profits de plus en plus importants (Ex. : Ligue nationale de rugby, Fédération française de football).

Pour la plupart des participants, le sport d'élite est ainsi perçu comme un secteur d'activité "argent-phage", contrairement au secteur du sport de masse. Celui-ci est plutôt considéré comme un levier de développement économique local, ne serait-ce que par les équipements qu'il nécessite (chaussures, habits, matériel, etc.), les projets sportifs innovants dans le domaine de la santé et du bien-être (objets connectés, e-sport...) et les emplois non marchands qu'il crée (éducateur sportif, agent de développement...).

Par ailleurs, la compréhension du partage de la compétence du sport est jugé complexe

et trop peu lisible pour la grande majorité des participants. La loi sur la nouvelle organisation territoriale, dite loi NOTRe, vise à définir un partage de la compétence du sport pour une meilleure articulation des actions de l'État et des différents niveaux de collectivités. Cependant, les modalités du partage ne sont pas clairement signifiées aux différents échelons (Région, Département, Intercommunalités et Communes). Ensuite, les dispositions de mise en œuvre dans les politiques sportives des collectivités apparaissent peu compréhensibles pour le mouvement sportif, et encore moins comprises par les pratiquants. Enfin, certains dirigeants du mouvement sportif du territoire estiment que le modèle fédéral du sport français se complexifie avec l'application de la loi NOTRe et notamment avec la nouvelle délimitation des régions.

D'une manière générale, la vision exprimée des participants est celle d'un partage des prérogatives entre l'État, les collectivités et les associations qui n'est pas clairement défini. En pratique, certaines associations ont le sentiment de se substituer à l'État en exerçant des compétences dans les champs du handicap et du scolaire. À cela s'ajoutent les problèmes liés à l'organisation même du sport, entre le sport libre et le sport fédéral, entre le sport en club, le sport scolaire et le sport communal. Enfin, le modèle associatif peine par une valorisation insuffisante et non chiffrée du bénévolat voire une absence de reconnaissance du travail de ce dernier.





LE SPORT... UNE FORCE ÉCONOMIQUE À L'ASSISE FINANCIÈRE ALÉATOIRE

Le sport de haut niveau et le sport de masse sont générateurs de nombreuses retombées économiques et d'emplois mais les participants mettent notamment l'accent sur la diminution des financements publics liée à la baisse des subventions de la part de l'État et des collectivités territoriales. Dans ce contexte, les participants ont insisté sur la nécessité de rechercher des investisseurs et de faire appel à des capitaux privés pour le montage d'événements mais aussi pour la construction et la réhabilitation des équipements sportifs. Des soutiens existent y compris par des sociétés non essonniennes mais certains

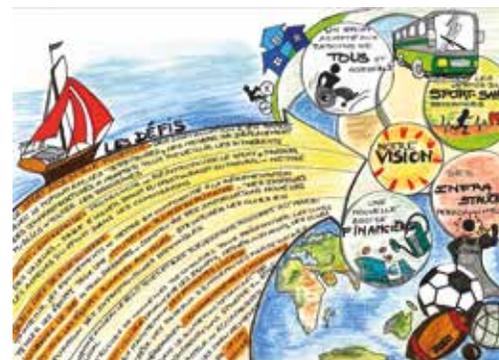
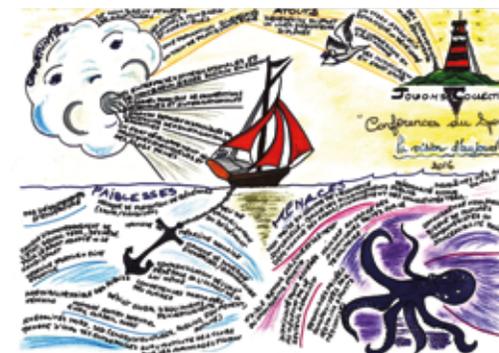
constatent un moindre ancrage des sociétés sur le territoire et déplorent la baisse de l'implication des commerçants (petites et moyennes structures) dans le financement du sport.

D'une manière générale, les participants considèrent qu'il existe un manque de synergie entre les grandes entreprises et les grands clubs. L'insuffisance d'information sur l'activité des clubs, la méconnaissance des avantages fiscaux et le faible retour sur investissement pour les entreprises en sont en partie responsables. Pour le secteur associatif, le besoin d'être mieux accompagné pour

développer ces partenariats est fortement souligné. Même s'il se tourne de plus en plus vers le mécénat, il est difficile d'y accéder et de le développer.

Pour certains, le crowdfunding (financement participatif) apparaît comme une solution ponctuelle, pour d'autres, le mécénat est une solution possible car il suppose une aide désintéressée de l'entreprise alors que le sponsoring repose sur un échange de contreparties.

Pour répondre aux difficultés financières des clubs, la mutualisation des moyens et des équipements a été également évoquée.



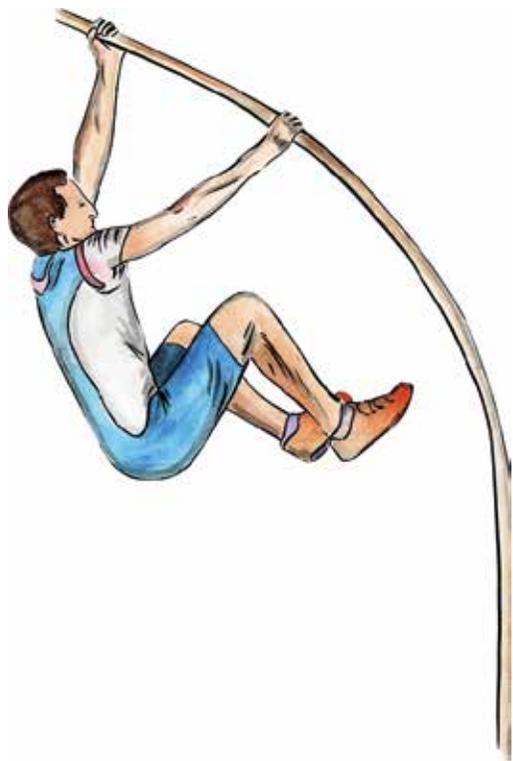
Synthèse graphique Bénédicte Richoux
SAO / DRH / CD91

La synthèse des ateliers

Les ambitions les plus représentatives exprimées par les participants lors des ateliers pour une vision du sport de demain en Essonne

LE SPORT... COMME ACTEUR TERRITORIAL

Le sport échappe à la règle de la compétence exclusive et reste une compétence partagée par de multiples acteurs (région, département, intercommunalités, communes, services de l'État, mouvement sportif, entreprises, habitants...). Il s'inscrit dans tous les domaines de la société, qu'il soit scolaire, éducatif ou outil d'insertion, pratiqué dans le cadre des loisirs, dans l'entreprise ou pour la santé, qu'il soit d'élite ou de masse. Les collectivités territoriales jouent un rôle majeur dans le développement et la promotion du sport. Leurs actions en matière sportive reposent avant tout sur le principe de la libre intervention des collectivités territoriales. Chaque collectivité définit ainsi sa propre politique sportive en fonction des spécificités de son territoire (forces et moyens) organisée à différentes échelles (région, département, intercommunalités et communes) en concertation avec les acteurs du sport.



PRÉCONISATIONS

- Clarifier les modalités du partage de la compétence sport entre les différentes échelles de territoire.
- Reconnaître le sport comme un acteur de développement du territoire sur les plans économique, social et sanitaire.
- Continuer de veiller à ce que le sport soit toujours pris en compte dans les politiques territoriales.

LE SPORT... ACCESSIBLE ET ADAPTÉ AUX BESOINS DE TOUS

Le sport est au service de la vie sociale de par son offre en équipements sportifs qui doit davantage répondre à la grande diversification de la demande (compétition, loisir, bien-être...). Il permet d'accueillir chacun et d'inclure tous (public jeune, personnes âgées, en situation de handicap, sport thérapeutique...). Les équipements sportifs intégrés aux établissements scolaires (école, collège, lycée) pourraient être ouverts aux associations sportives sur le temps de l'extra-scolaire dans le cadre de conventions d'utilisation partagée.

L'espace public devient un terrain de jeu pour citoyen-sportif, quel que soit son niveau. Exemple : street workout, ou musculation de rue, voies de circulation douce (terrestre ou fluviale) destinées aux piétons, aux cyclistes, aux rollers, aux personnes à mobilité réduite, aux cavaliers, aux canoë-kayak ou encore à l'aviron.

Les horaires d'ouverture des équipements pourraient s'adapter aux rythmes citadins. L'utilisation des installations sportives serait ainsi optimisée en journée, en soirée et le week-end pour bien faire vivre l'équipement.

PRÉCONISATIONS

- Amplifier la diversification de l'offre d'équipements sportifs pour satisfaire celle de la demande.
- Penser, créer et gérer des équipements sportifs avec une réelle prise en compte de la demande des usagers et de l'évolution des pratiques sportives que ce soit en milieu urbain ou rural.
- Développer des conventions d'utilisation partagée des équipements sportifs scolaires.

LE SPORT... FACTEUR DE SANTÉ ET DE BIEN-ÊTRE TOUT AU LONG DE LA VIE

Le sport est un outil majeur de la politique de santé publique. La sédentarité constitue un facteur de risque important, plus particulièrement pour les publics les plus éloignés de la pratique sportive et pour les publics dits "à besoins particuliers" comme les personnes en situation de handicap, les personnes atteintes de maladies chroniques et les personnes avançant en âge. Les participants notent alors, l'importance d'accompagner tous les publics vers plus de pratique sportive, en lien avec les clubs de sport. Celle-ci peut être préventive ou intervenir dans un cadre thérapeutique comme le sport sur ordonnance pour des pathologies telles que le cancer, le diabète, l'hypertension artérielle, les maladies cardiovasculaires. Des lieux d'échange entre les professionnels médicaux et les professionnels du sport permettent de développer une culture commune et d'agir ensemble.

PRÉCONISATIONS

- Placer la pratique des activités physiques et sportives au cœur des politiques de santé publique.
- Utiliser le sport comme outil de promotion de la santé au travers des collectivités, de la pratique libre et des clubs sportifs.
- Déployer le dispositif innovant "sport sur ordonnance".



LE SPORT... DES VALEURS ET DES VERTUS DANS L'UNIVERS DU TRAVAIL

Le sport est un outil de ressources humaines formidable qui se révèle excellent pour booster les performances et la cohésion des équipes. Ses bienfaits sont nombreux pour l'entreprise et ses salariés où les pratiques sportives entrent dans la culture d'entreprise et la culture du sport développe l'esprit d'entreprise.

La recherche permanente de performance fait appel à des vertus partagées par l'entreprise et le sport. Les différentes parties prenantes du sport peuvent participer activement à la mise en place d'actions au sein de l'entreprise pour encourager la pratique sportive des salariés (installations sportives intégrées, pratique libre auto-organisée, association sportive d'entreprise, événement intra-entreprise, stages stimulants de cohésion d'équipe, événement inter-entreprises).

PRÉCONISATIONS

- Encourager la pratique du sport en entreprise par le renforcement des liens avec les associations sportives.
- Accompagner les entreprises souhaitant mettre en place des initiatives de promotion de l'activité physique et sportive dans leurs stratégies et pratiques managériales.
- Mettre le sport au service de la santé et du bien-être des salariés de l'entreprise.

LE SPORT... DE NOUVELLES STRATÉGIES DE FINANCEMENT

La fragilisation des aides publiques mène à ce que de nouvelles initiatives voient le jour. De nouvelles ressources de financement du sport apparaissent avec des formes de partenariats innovantes entre les organisations du mouvement sportif et les entreprises. Des montages originaux se développent autour, par exemple, du mécénat (financier, matériel, compétences, fonds de dotation) et du sponsoring citoyen. Des plateformes participatives accompagnent les organisations sportives (associations sportives, comités sportifs départementaux, pratiquants) dans le financement de leurs projets de développement ou de défis sportifs. Grâce au financement participatif en dons, les porteurs de projets peuvent obtenir d'autres ressources financières alternatives. Un réseau social destiné au financement de projets sportifs doit se constituer mettant en relation les associations sportives et les entreprises. Des applications facilitent la communication entre l'entrepreneur, le dirigeant de club et le sportif amateur ou de haut niveau. Des clubs

de partage de compétences se construiront entre les entreprises et les associations sportives du territoire où les échanges de bonnes pratiques sont favorisés. De nouvelles formes d'organisation et de soutien du sport pour tous permettront alors d'intégrer un fonctionnement mutualiste et solidaire, notamment pour aider les publics les plus éloignés de la pratique sportive (exemple : familles à revenus modestes, personnes en situation de handicap, jeunes issus des quartiers prioritaires...).

PRÉCONISATIONS

- Créer un véritable partenariat gagnant-gagnant entre les entreprises et les clubs dans le financement de projets sportifs structurants.
- Développer un club d'entreprises ou une fondation pour favoriser l'innovation et soutenir l'initiative en matière sportive.
- Favoriser une répartition du financement public mieux équilibré au bénéfice des structures favorisant l'accès des publics les plus éloignés à la pratique sportive.



La plénière

des Conférences du sport

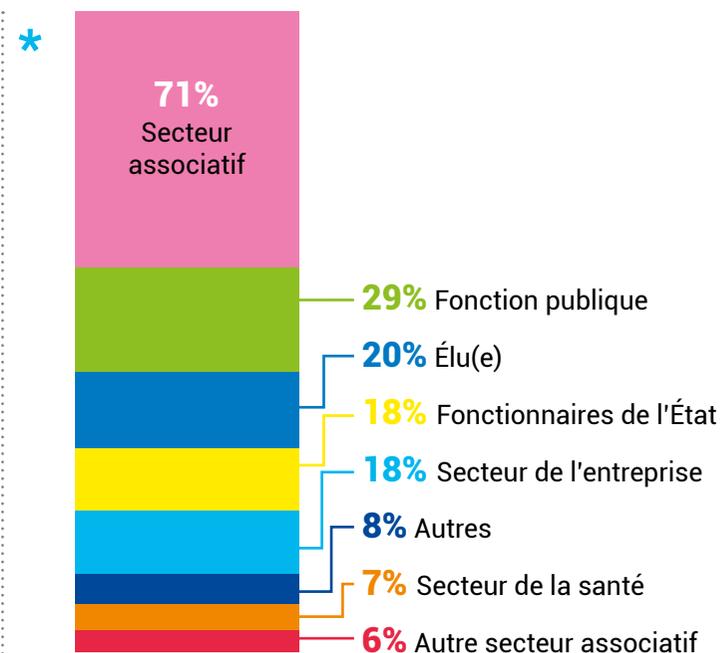
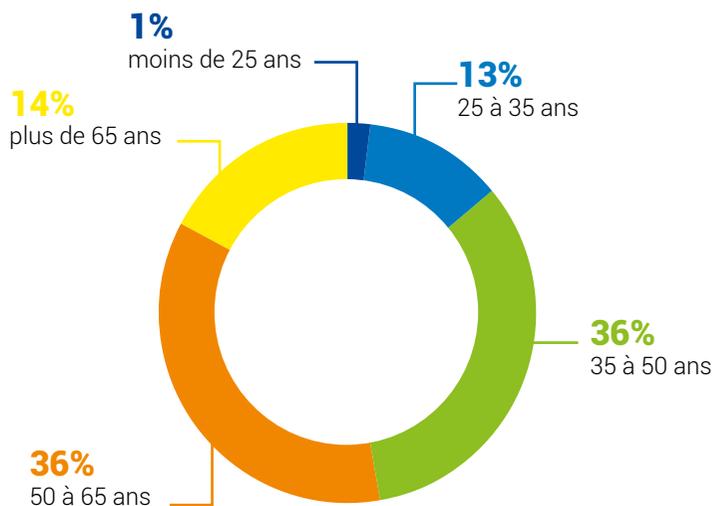
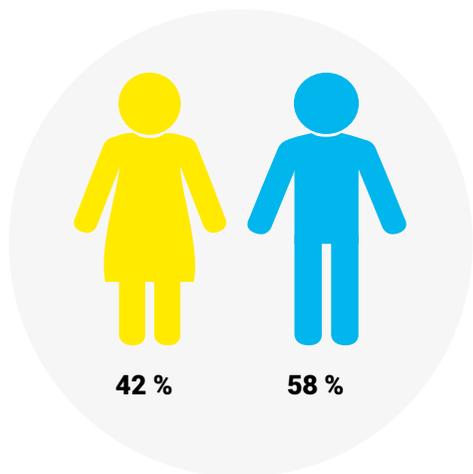
Le samedi 15 octobre 2016 a eu lieu au Génocentre à Évry la séance plénière des Conférences du sport organisée par le Conseil départemental de l'Essonne et le Comité départemental olympique et sportif de l'Essonne. Cette matinée a été l'occasion de rassembler près de 200 personnes issues du mouvement sportif, du tissu associatif, des acteurs du handicap, de la santé et du monde économique. Ce temps d'échanges a permis de poser collectivement les enjeux de l'Essonne de demain en matière de sport. À partir des 164 propositions d'actions issues des ateliers, quatre grands axes ont été dégagés et 16 propositions particulièrement représentatives ont été soumises à un vote électronique des participants.

Pai ailleurs, ce temps de concertation convivial a aussi permis de réaliser un diagnostic précis du sport en Essonne et d'entendre des experts intervenir sur des projets forts et structurants du territoire comme celui du Cluster Sport. Ce fut aussi l'occasion de soutenir à nouveau la candidature de Paris pour l'accueil des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024.

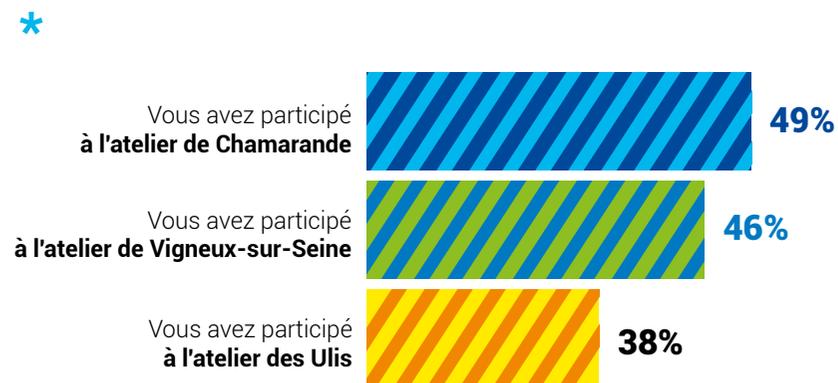
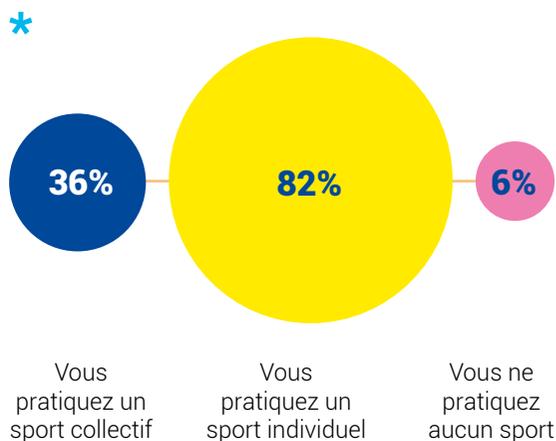
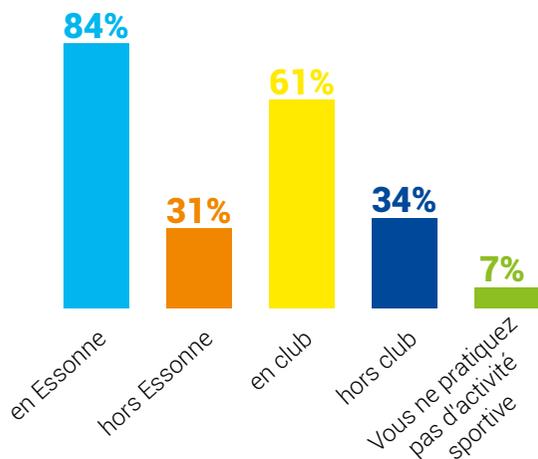


Les participants « Qui êtes-vous » ?

* Le total des réponses n'est pas égal à 100% car plusieurs réponses étaient possibles



* Vous pratiquez une activité sportive



Des grands témoins sont intervenus lors de la séance plénière des conférences du sport au Génocentre d'Évry

L'Institut régional de développement du sport (IRDS) est le centre d'études sur les équipements et la pratique du sport des Franciliens. L'IRDS conduit de nombreuses études et suggère des pistes de développement de la pratique du sport auprès des collectivités.

Essonne, territoire de sport : quelques éléments de repères



Claire Peuvergne, Directrice de l'Institut régional de développement du sport

LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

- > 3 868 équipements sportifs, 30 équipements pour 10 000 habitants.
- > Un nombre d'équipements rapporté à la population plus important que dans le cœur de l'agglomération. En revanche, la distance à parcourir pour y accéder est souvent plus longue.
- > 79% des sportifs réguliers essonniens pratiquent en semaine et essentiellement en soirée dans un équipement sportif de proximité.
- > 15 min : temps moyen pour rejoindre le lieu d'activité.
- > 71% des sportifs essonniens se déplacent en voiture.
- > Le milieu naturel, premier lieu de pratique des Essonniens.

LA PRATIQUE SPORTIVE

- > 308 200 licenciés, 2 680 clubs, 38% de licences féminines.
- > 65% des Essonniens pratiquent de manière hebdomadaire.
- > 47% des Essonniens pratiquent au moins une heure par semaine.
- > 45% des Essonniens de 15 ans et plus ont une pratique régulière autonome en dehors de tout encadrement (au moins une fois par semaine).
- > Principales motivations des Essonniens : le loisir, la détente, la santé, le contact avec la nature.

Un pôle d'excellence dédié au sport et à ses filières économiques pour accompagner le développement économique métropolitain



Hakim Khellaf, mission de préfiguration du projet Cluster sport Essonne

Le cluster sport a vocation à structurer un écosystème pour accompagner la logique d'excellence du projet de territoire de Grand Paris Sud et, au-delà, du département de l'Essonne. Le Campus fédérera sur un lieu unique les acteurs majeurs du monde du sport, de la santé et du bien-être, de l'économie et de la recherche et de l'innovation. Il participera par les dynamiques économiques, sociales et sportives qu'il génère à la modernisation du modèle sportif français.

Une structuration "gagnant-gagnant" du Campus Sport autour de coopérations entre acteurs sportifs, scientifiques et économiques

La stratégie de développement du cluster s'articule autour de 4 axes :

- un "centre d'excellence sportive" avec les fédérations ;
- une collaboration scientifique entre les pôles de recherche d'enseignement supérieur du territoire à l'instar de l'IRBA, laboratoire du service de santé des armées, des laboratoires du Genopole, de l'Université d'Évry et du Pôle départemental de médecine du sport ;

- un campus dédié à la formation aux métiers du sport ;
- une plate-forme de coopération économique qui accueillera un dispositif d'incubation pour les créateurs d'entreprise en lien avec la filière économique du sport : numérique, santé et bien-être et production "made in France".

Table ronde 1 – Sport et économie



Françoise Sauvageot, Vice-présidente du Comité national olympique et sportif français, en charge de la diversité des pratiques et de la vie associative



François Guionnet, Président du Rugby Club Massy Essonne



Pascal Martinot-Lagarde, Athlète, 110m haies, actuel détenteur du record de France Senior, participation aux JO 2016, club : ES Montgeron Athlétisme

Table ronde 2 – Sport et santé



Pauline Pousse, Athlète, spécialiste du lancer du disque, quintuple Vice-championne de France de 2010 à 2015, participation aux JO 2016, club : Athlé 91



Isabelle Carnero, Directrice administrative du Comité départemental d'Éducation physique et de gymnastique volontaire (EPGV) de l'Essonne



Jean Israël, Cardiologue, Directeur du Pôle départemental de médecine du sport

Votes interactifs en plénière sur 16 propositions d'actions

PLUS DE 200 PARTICIPANTS AUX ATELIERS THÉMATIQUES DE JUIN ONT FAIT ÉMERGER 164 PROPOSITIONS D' ACTIONS :
70 ACTIONS SPORT ET ÉCONOMIE ET 94 ACTIONS SPORT, SOCIÉTÉ ET SANTÉ.

LES PARTICIPANTS À LA SÉANCE PLÉNIÈRE ONT PU VOTER SUR 16 PROPOSITIONS PARTICULIÈREMENT REPRÉSENTATIVES :

■ Moyennement prioritaire
 ■ Prioritaire
 ■ Très prioritaire

SELON VOUS, QUELLE PRIORITÉ DONNER POUR FAVORISER L'ÉPANOUISSEMENT ET LA SANTÉ DES ESSONNIENS PAR LA PRATIQUE SPORTIVE ?

Promouvoir un réseau des acteurs du sport, de la santé et du bien-être du territoire



Développer les circulations douces pour contribuer à la qualité de la santé et du bien-être de la population essonnoise



Sensibiliser les jeunes essonnois aux bienfaits d'une pratique sportive régulière



Aider les publics en situation de pathologies chroniques, les seniors et les publics en situation précaire par une activité physique



SELON VOUS, QUELLE PRIORITÉ DONNER POUR FACILITER LES SYNERGIES ENTRE LE MOUVEMENT SPORTIF ET LE MONDE DE L'ENTREPRISE ?

Impulser un réseau pour capitaliser les expériences et faciliter le sponsoring



Accompagner les associations sportives dans une démarche de mécénat



Promouvoir le développement de la pratique du sport dans l'entreprise par la mise en place de partenariats avec le mouvement sportif



Faciliter les relations entre le mouvement sportif et le monde de l'entreprise par l'organisation d'un événement sportif exceptionnel



SELON VOUS, QUELLE PRIORITÉ DONNER POUR OPTIMISER LA GESTION ET L'UTILISATION DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS ?

Mutualiser l'usage des équipements sportifs pour développer l'offre sportive



Optimiser la mise à disposition des créneaux libres pour la pratique sportive auto-organisée



Cartographier les équipements sportifs les espaces et sites de pratiques sportives du territoire



Favoriser les accès aux équipements sportifs aux personnes en situation de handicap



SELON VOUS, QUELLE PRIORITÉ DONNER POUR DÉVELOPPER L'ATTRACTIVITÉ ET LE RAYONNEMENT DU SPORT SUR LE TERRITOIRE ?

Promouvoir et valoriser les pratiques sportives de haut niveau sur l'ensemble du territoire



Accroître la visibilité des manifestations sportives dans le département



Accueillir de grands événements sportifs en Essonne de dimension nationale et internationale



Créer un événement sportif en mobilisant une grande diversité d'acteurs et de partenaires pour valoriser les atouts du territoire



Le vote des participants a mis en évidence **quatre actions prioritaires** :

-► **SENSIBILISER LES JEUNES ESSONNIENS AUX BIENFAITS D'UNE PRATIQUE SPORTIVE RÉGULIÈRE**
-► **ACCOMPAGNER LES ASSOCIATIONS SPORTIVES DANS UNE DÉMARCHE DE MÉCÉNAT**
-► **FAVORISER L'ACCÈS AUX ÉQUIPEMENTS SPORTIFS AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP**
-► **ACCROÎTRE LA VISIBILITÉ DES MANIFESTATIONS SPORTIVES DANS LE DÉPARTEMENT**

L'Essonne et les Jeux Olympiques et Paralympiques

RIO 2016

L'été dernier, dix-neuf Essonnais ont participé et porté haut les couleurs de notre département aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Rio.

Cet événement phare sur la scène internationale a été l'occasion de suivre les performances de nos sportifs et handisportifs essonnais :

FRANCE

Athlétisme :

- > Pascal Martinot Lagarde (110 m haies, ES Montgeron Athlétisme)
- > Pauline Pousse (lancer du disque, Athlé 91)
- > Floriane Gnafova (4 x 100 m, Athlé 91)
- > Gina Bass (200 m, Athlé 91)
- > Adama Jammeh (200 m, Athlé 91).

Triathlon :

- > Vincent Luis (Sainte Geneviève Triathlon)

Football :

- > Kadidiatou Diani (FCF Juvisy Essonne)

Judo :

- > Walide Khyar (- 60 kg, FLAM 91)
- > Killian Le Bouch (- 66 kg, FLAM 91)
- > Alexandre Iddir (- 90 kg, FLAM 91)

Rugby à 7 :

- > Lina Guérin (AS Marcoussis Rugby)

Tir à l'arc paralympique :

- > Brigitte Duboc (CO Les Ulis)
- > Olivier Hatem (CO Les Ulis)

Tennis paralympique :

- > Emmanuelle MÖRCH (Essonnienne mais licenciée dans le 92 au Antony Sports Handi-Club)

AUTRES PAYS

- > Gina Bass (200 m, Athlé 91) - Athlétisme Gambie
- > Adama Jammeh (200 m, Athlé 91) - Athlétisme Gambie
- > Rodrigo Gonzales (Sainte Geneviève Triathlon) - Triathlon Mexique
- > Charline Van Snick (-48 kg, FLAM 91) - Judo Belgique
- > Martyna Trajdos (- 63kg, FLAM 91) - Judo Allemagne

TOKYO 2020 : 5 SPORTS FONT LEUR ENTRÉE AU PROGRAMME OLYMPIQUE DE TOKYO EN 2020

Le Comité international olympique (CIO) a ajouté cinq nouveaux sports au programme des Jeux Olympiques et Paralympiques de Tokyo 2020 : le surf, l'escalade, le karaté, le skateboard et le baseball/softball. Un moyen de toucher une audience plus jeune et plus large car ce sont des disciplines sportives avec une forte capacité d'attraction.

En effet, ces cinq disciplines représentent "une combinaison de sports déjà bien établis et d'autres émergents, bénéficiant d'une grande popularité" comme le souligne le CIO. Il s'agit de sports d'équipes et individuels, pratiqués

à l'extérieur ou en salle et de sports urbains offrant une forte attractivité notamment auprès des jeunes.

Pour rappel, le baseball avait déjà figuré au programme des JO de 1992 à 2008.

Cette étape marque "un moment clé" dans la modernisation du programme olympique.

Ces cinq sports ont été soumis au CIO par le comité d'organisation des JO de Tokyo à l'issue d'une sélection qui a vu d'autres disciplines candidates écartées, comme le squash, le bowling et le wushu, un art martial chinois. Ces cinq sports n'entrent au programme que pour 2020, la ville hôte des JO 2024 qui sera connue en septembre 2017 (Los Angeles et Paris sont candidates) ayant à son tour la possibilité d'ajouter ses propres sports.

L'ESSONNE ET LES NOUVELLES DISCIPLINES OLYMPIQUES

Les Conférences du sport ont été l'occasion de mettre à l'honneur l'intégration de karaté dans la programmation des Jeux 2020 avec des démonstrations de kata et de combat réalisées par les espoirs du karaté essonnien et français.

Avec comme fer de lance, Alexandra Recchia (Budo Club de Savigny-sur-Orge), championne du monde et d'Europe en individuel et par équipe, le karaté essonnien est une discipline dynamique qui présente de sérieuses chances de médaille à Tokyo en 2020.

L'escalade aussi présente un fort potentiel avec le club de Massy Escalade et ses deux grimpeurs phares Melissa Le Neve et Alban Levier.

L'Essonne est aussi une terre de baseball et de softball avec deux clubs de haut niveau, ambassadeurs de la discipline sur la scène nationale : les Lions de Savigny-sur-Orge et les Pharaons d'Évry.

PARIS 2024 : L'ESSONNE SOUTIENT LA CANDIDATURE DE PARIS 2024

Avec la présence remarquable de Pascal Martinot-Lagarde (ES Montgeron Athlétisme), Pauline Pousse et Floriane Gnafova (Athlé 91) sportifs ayant participé aux Jeux olympiques de Rio 2016. Les Conférences du sport ont été l'occasion de réaffirmer le soutien de l'Essonne à la candidature de Paris pour les Jeux Olympiques et Paralympiques 2024.

François Durovray, Président du Conseil départemental de l'Essonne, et Sophie Rigault Vice-présidente du Conseil départemental de l'Essonne déléguée à la jeunesse, au sport et à la vie associative, Pierre-Phillipe Bureau, Vice-président délégué du Comité départemental olympique et sportif en compagnie des sportifs présents ont rappelé l'importance du sport comme un véritable marqueur de l'Essonne de demain, sans oublier la valeur de l'engagement des bénévoles, des éducateurs, des dirigeants sportifs au quotidien qui font le sport en Essonne.

Prospective : transformons l'essai

Notre département est une terre de champions

Les résultats du Rugby Club de Massy Essonne, de l'Athlé 91, des clubs de foot féminins de Juvisy et du Val d'Orge, de Massy-Handball, de FLAM 91 et de quelques autres clubs d'élite font office d'agents de promotion et de valorisation du sport en Essonne. Ce sont ces clubs qui envoient des représentants dans les compétitions internationales et récemment aux Jeux Olympiques, ce sont ces clubs qui font connaître l'Essonne au-delà de nos frontières, ce sont ces clubs qui donnent à notre département une image de victoire et de réussite. C'est pour toutes ces raisons que le Conseil départemental est quotidiennement à leurs côtés. Ils sont nos ambassadeurs.

Nous épaulons également nos jeunes tels Vincent LUIS en triathlon, ou Alexandra RECCHIA en karaté, qui font désormais notre fierté partout en Europe. Leurs victoires forcent le respect.

Outre l'action indispensable des clubs et des bénévoles, le talent et le travail des sportifs, ces bons résultats sont aussi les fruits de plusieurs facteurs convergents :

- un travail d'information, d'accompagnement et de soutien du Département qui passe par des attributions de subventions : ainsi, en 2016, la collectivité a octroyé 4 586 000 € aux comités sportifs départementaux, à l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS), au comité départemental Olympique et

Sportif (CDOS) et à près de 700 associations sportives essonniennes. Le Département encourage également les échanges sportifs officiels organisés sous l'égide des différentes fédérations, comme le tournoi international de handball féminin George Illitis à Villebon-sur-Yvette, le tournoi international de gymnastique rythmique à Corbeil-Essonnes ou encore la Coupe de France minimes de judo à Villebon-sur-Yvette.

- Un travail en milieu scolaire grâce à une mobilisation des partenaires responsables de l'éducation et des jeunes (animateurs, bénévoles associatifs, éducateurs de prévention, enseignants, animateurs et USEP), afin de créer une véritable synergie entre tous les acteurs du sport en Essonne.
- Un travail dans le domaine handisport puisque le Département agit également pour rendre le sport accessible aux personnes handicapées, qu'il s'agisse du sport de compétition ou du sport de loisirs. Cela se traduit principalement par des aides financières aux comités départementaux handisports et sport adapté, aux manifestations organisées en direction des personnes handicapées, aux associations qui participent aux championnats handisports et sport adapté, tels que les Jeux Nationaux de l'Avenir Handisport.

Autant de moyens engagés par le Conseil départemental pour continuer à favoriser la pratique sportive

Depuis 2001, au rythme des olympiades, le Comité départemental olympique et sportif de l'Essonne avait pris l'initiative d'organiser des Assises du sport, témoignant que le mouvement sportif associatif est réflexif, et qu'il s'inscrit dans une logique de partenariat, en particulier avec les services de l'État et les collectivités territoriales qui structurent notre territoire. Au terme de plusieurs mois de rencontres et de réflexion, et la contribution de centaines de personnes sur les enjeux du sport en Essonne, nous parvenons aujourd'hui à des diagnostics et préconisations qui inspireront ce que seront dans les années à venir les priorités des acteurs départementaux préoccupés de répondre aux attentes et besoins de la population de

notre département. La richesse des échanges ne saurait sans doute être ici résumée, et la publication des actes de ces rencontres permettra de constituer un document de travail de référence important.

Pour sa part, le CDOS Essonne est, et reste prioritairement attaché aux missions que la loi confère aux fédérations agréées et reconnues par l'État qui regroupent toutes les dimensions du sport associatif : le sport scolaire, les organismes multisports et affinitaires, les fédérations sportives organisant les sports qu'ils soient à visée olympique ou non...

Certes d'autres acteurs prennent part à cet engagement dans la recherche d'un intérêt général, puisque

et à encourager l'émergence d'une excellence sportive et de futurs jeunes champions.

L'un des objectifs majeurs du Département est de voir naître d'autres champions, dans diverses disciplines. Les Conférences participatives organisées en 2016 à travers le territoire (Chamarande, Vigneux-sur-Seine, Les Ulis) du sport visaient à réfléchir ensemble pour dégager les grandes lignes d'une future politique sportive novatrice et ambitieuse.

Il en est ressorti la nécessité pour le Département de poursuivre son soutien aux clubs et associations sportives essonniennes, aux comités départementaux et au Comité national olympique et sportif français, de rechercher la valorisation des équipements sportifs départementaux, d'encourager le développement des installations sportives dans les collèges. D'autres pistes ont également émergé, dans le domaine de l'économie du sport et du développement de la pratique sportive en entreprise, dans le domaine sanitaire puisque le sport a des vertus incontestables pour la santé publique qu'il est indispensable de promouvoir, dans le domaine du handicap où des efforts doivent être menés pour permettre à chacun de s'épanouir quelles que soient ses différences.

De toute évidence, le cheminement d'une vision partagée en Essonne ne pourra se faire sans la collaboration de tous ceux qui, à tous les niveaux, agissent

sur le territoire en faveur du sport (élus et cadres des collectivités, dirigeants et bénévoles associatifs, animateurs et éducateurs, professeurs d'EPS, médecins du sport, équipementiers, pratiquants licenciés ou non, athlètes de haut niveau,...). Seul l'esprit d'équipe pourra faire émerger une politique sportive ambitieuse pour notre territoire.

Au-delà des vertus de la pratique pour le bien-être des personnes, nous sommes convaincus que le sport est un vecteur exceptionnel d'intégration, de cohésion, de santé et de promotion sociale. École de l'effort, du respect, de la solidarité, du courage et du mérite, nous considérons que le sport doit être un marqueur fort de l'Essonne.

Un Département bien équipé, un tissu associatif mobilisé, des Essonniens dynamiques et en bonne santé, des résultats qui portent haut les couleurs de notre territoire, le sport contribue chaque jour à faire de l'Essonne une terre d'avenir.

François Durovray

Président du Département de l'Essonne

Sophie Rigault

Vice-présidente déléguée à la jeunesse, aux sports et à la vie associative

les Conférences du sport ont été placées sous le label "Joueurs collectif", il appartiendra à chacun d'apporter la plus large contribution aux projets d'action qui en résulteront.

Rappelons simplement qu'au-delà de la diversité des engagements fédéraux, les acteurs locaux et départementaux du mouvement sportif essonnien partagent de longue date des valeurs d'éducation, de responsabilisation et d'engagement citoyen. Cela pour agir contre les inégalités et les discriminations pour davantage d'attention et de solidarité envers les plus démunis, les plus éloignés des activités physiques et du sport, et contribuer ainsi à l'activité physique de tous et toutes, et à tous les niveaux et formes de pratique.

Le mouvement sportif, sous l'égide du CDOS Essonne prendra toute sa part dans une œuvre d'une telle dimension et sera un partenaire actif de toutes les initiatives qu'imposent les constats et préconisations ressortis de ces conférences.

Roland Besson

Président du Comité départemental olympique et sportif de l'Essonne



REMERCIEMENTS

François Durovray, Président du Conseil départemental de l'Essonne
Sophie Rigault, Vice-présidente déléguée à la jeunesse, aux sports et à la vie associative
Rolland Besson, Président du Comité départemental olympique et sportif de l'Essonne
tiennent à remercier

L'Institut Régional de Développement du Sport, **Claire Peuvergne**, Directrice
L'atelier Canopé, **Mouloud Irbah**, Directeur

L'animatrice des débats, **Gaëlle Million**, Journaliste

Nos grands témoins :

Hakim Khellaf, Animateur de la mission de préfiguration du projet de cluster Sport Essonne
Françoise Sauvageot, Vice-présidente du Comité national Olympique et Sportif
François Guionnet, Président du Rugby Club Massy Essonne
Isabelle Carnero, Directrice du Comité départemental éducation physique et de gymnastique volontaire de l'Essonne
Jean Israël, Cardiologue et Directeur du Pôle départemental de médecine du sport

Nos sportifs :

Pascal Martinot-Lagarde (Entente Sportive de Montgeron), **Pauline Pousse** (Athlé 91), **Floriane Gnafoua** (Athlé 91)

Démonstrations sportives :

Ligue de Karaté de l'Essonne : **Jean-Sylvain Renaud**, Conseiller technique départemental, **Kewin Ngoan**, **Franck Ngoan**, **Vincent Preux**, **Florian Nabucet** (SKB Épinay-sous-Sénart)
Jérémie Feillet, **Alexandre Martins-Nunes** (Saint-Michel Sports karaté)

Comité handisport de l'Essonne : **Karl Crochart**, Président, **Pierre Bertrand**, 3^e national et 9^e international de showdown, **Jean Wagner**, Président du showdown club de Yerres

Les villes de Vigneux-sur-Seine, de Chamarande et des Ulis pour l'accueil des ateliers participatifs

Les équipes du Génocentre pour l'organisation de la plénière

Les services départementaux et les bénévoles du CDOS

Ainsi que tous les participants aux ateliers et à la plénière qui ont permis la tenue de ces Conférences du sport édition 2016.

